



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.36/4/Rev.1
26 mars 1982

FRANCAIS
Original: ANGLAIS/
FRANCAIS

Réunion extraordinaire des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution

Genève, 29 mars - 1er avril 1982

Recommandations révisées du Directeur exécutif concernant les activités à
entreprendre dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée pour la
période biennale de 1982-1983 et coût de ces activités

1. Les recommandations du Directeur exécutif concernant les activités à entreprendre dans le courant de la période biennale 1982-1983 ont été distribuées en décembre 1981 afin de permettre aux Parties contractantes de les examiner en détail. Depuis le mois de décembre des renseignements supplémentaires sont devenus disponibles, dont certains une semaine seulement avant l'ouverture de la réunion.
2. La situation financière est plus positive que prévue en décembre 1981. Le solde positif provient des intérêts en banque plus importants que prévus au budget alors que les dépenses de 1981 sont plus faibles. Les mêmes intérêts peuvent être prévus pour 1982 et 1983. Le Directeur exécutif propose d'augmenter le budget de 1982 et de 1983 pour couvrir essentiellement les frais d'installation de l'Unité à Athènes, sans augmenter pour autant les contributions attendues des Parties contractantes.
3. Le budget révisé prévoit un solde positif à la fin de 1982 et de 1983, dont une partie pourrait être utilisée pour renforcer certaines activités si les Parties le souhaitent.

Projet de programme de travail et de budget (en milliers de dollars E.U.)

SECTION I

Chapitre 1 - Coordination

(Appui au programme, y compris coordination globale, questions juridiques, formation, traitement des données et information)

Personnel	m/m	1982	m/m	1983
Coordonnateur D-1	12	79.1	12	82.8
Spécialiste (hors classe) des sciences marines P-5	12	65.3	12	68.4
Administrateur adjoint de programmes (Spécialiste des sciences marines) P-2	12	39.0	12	41.0
Administrateur de programmes (économiste) P-3/4	12	42.5	12	46.6
Spécialiste du traitement des données P-1	12	33.9	12	35.2
Chef du service des données P-5 (à charge du PAM)	3	19.0	-	-
Fonctionnaire d'administration P-2/3 <u>1/</u>	12	-	-	-
Agents des services généraux <u>2/</u>	76.5	141.1	84	160.2
Total partiel		420.0		430.2

1/ Rémunéré sur le fonds d'appui au programme.

2/ Assistant administratif rémunéré sur les fonds d'appui au programme.

<u>Chapitre I - Coordination (suite)</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Consultants, y compris le Coordinateur du Plan bleu	75.5	81.5
Voyages du personnel	32.0	34.5
Sous-traitance	20.3	21.9
- équipement répertorié et non répertorié	12.5	13.5
- loyer	26.4	28.6
Divers		
- location et réparations de matériel	30.3	32.7
- documentation, communications, hospitalité, transport	42.5	45.9
Participation aux frais de l'Office des Nations Unies à Genève en 1982 <u>1/</u>	-	-
Total partiel	<u>239.5</u>	<u>258.6</u>

1/ A imputer sur les fonds d'appui du programme.

Chapitre I - Coordination (suite)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
<u>Frais de transfert</u>		
Coûts relatifs au transfert du personnel	70.0	-
Transport de matériel de bureau et de dossiers	10.0	-
Modifications aux locaux	20.2	-
Achat de mobilier de bureau	65.5	-
Matériel de traitement des données Centrale téléphonique	155.9 17.0	- -
Voiture officielle	7.0	-
Interprétation simultanée	-	25.0
	<hr/>	<hr/>
Total partiel	345.6	25.0
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	1 005.1	713.8
	=====	=====

Chapitre 2 - Coût des réunions

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
1. Réunion extraordinaire des Parties contractantes et Conférence de plénipotentiaires relative au Protocole sur les aires spécialement protégés, mars 1982, Genève	94.8	--
2. Deux réunions du Bureau	10.0	--
3. Réunion d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la possibilité de créer un fonds interétatique de garantie, nov. 1982, Athènes	32/0	--
4. Réunion du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique, octobre 1982, Athènes	(section I, chapitre 2)	--
5. Réunion des points focaux nationaux sur le Programme d'actions prioritaires, octobre 1982, Split	(section II, chapitre 2)	--
6. Première réunion d'experts chargés d'examiner le Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique, janvier 1983	--	35,0
7. Troisième réunion ordinaire des Parties contractantes, Yougoslavie, 28 février - 4 mars 1983	--	80,0 <u>1/</u>
8. Réunion d'experts chargés d'examiner le Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronefs et la présentation à donner aux rapports prévus à l'article 9 du Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances dangereuses en cas de situation critique	--	35,0
9. Réunion du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique, septembre 1983		(Section I, chapitre 3)
	<hr/> 136,8 =====	<hr/> 150,0 =====

1/ Ne tient pas compte des coûts assumés par la Yougoslavie.

Chapitre 3 - MED POL - PHASE II (Surveillance continue)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Appui aux institutions, réunions et frais de voyage des experts des institutions pour aider à la mise en oeuvre du programme	168.800	230.000
Réunions du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique	30 000	35 000
Mise au point de méthode de surveillance continue des transports de polluants dans l'atmosphère	30 000	30 000
Service d'entretien du matériel d'analyse 1/	88 000	95 000
Intercalibration et contrôle de la qualité des données 1/	53 000	60 000
Aide aux coordonnateurs nationaux pour la mise en oeuvre d'activités de surveillance continue 1/	216 200	425 000
Groupe de travail VI CIESM/CIO sur la pollution de la Méditerranée 1/ 2/	38 500	25 000
Mise au point de techniques d'échantillonnage et d'analyse pour être utilisée dans les activités de surveillance continue de la pollution	125 000	-
TOTAL	750 000	900 000

1/ Activité considérée comme faisant partie de l'assistance.

2/ Aide aux participants en 1982, impression des Actes en 1983.

Chapitre 4 - MED POL - PHASE II (Recherche)

1982 1983 1/

Mise au point des techniques d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance des sources et des niveaux de pollution

Mise au point de modèles de rapports pour les protocoles relatifs aux déversements, aux cas d'urgence et aux sources de pollution tellurique

Elaboration de critères de qualité de l'environnement

Etudes épidémiologiques relatives aux critères proposés concernant la qualité de l'environnement

Propositions de directives et de critères concernant le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique

Recherches sur les processus océaniques

Recherches sur la toxicité, la persistance, la bioaccumulation, la cancérogénicité et la mutagénicité de certains polluants

Recherches sur l'eutrophisation

Etude des modifications des écosystèmes

Etude des effets des pollutions thermiques

Etude des cycles biogéochimiques de certains polluants

Etude du processus de transfert des polluants aux interfaces rivière/mer et air/mer

Etude des processus de transfert des polluants par sédimentation

Etude des processus de transfert des polluants dans les détroits

TOTAL

49 000

14 000

39 500

14 000

24 000

5 000

37 500

50 000

5 000

12 000

250 000

300 000

=====

=====

1/ Le programme de travail et budget pour ces activités seront soumis pour approbation à la deuxième réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Scientifique et Technique.

Chapitre 5 - Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
<u>Personnel de projet</u>		
Directeur	60 000	66 000
Expert technique	30 000	55 000
Chargé de l'information	9 200	10 100
Assistant technique	4 600	7 600
Directeur adjoint/administrateur	41 000	45 100
Consultant (2 m/m y compris voyage)	17 000	18 700
<u>Assistance administrative</u>		
Secrétaire bilingue	9 000	9 900
2 employés de bureau/dactylos/opér. téléx	14 000	15 400
Concierge	7 000	7 700
Deuxième secrétaire bilingue	6 800	7 500
Total personnel	<u>198 600</u>	<u>243 000</u>
Voyages	20 000	20 000
Formation-réunions	65 000	75 000
Matériel	12 000	10 000
Documentation	10 000	10 000
Divers	40 000	40 000
	<u>345 600</u>	<u>400 000</u>
<u>Chapitre 6 - Formation et échange d'informations</u>		
Formation (2 stagiaires par an, 2 m/m chacun)	11,000	11,800
Information du public	5,000	10,000
Stages de formation à Urbino	--	58,200
	<u>16,000</u>	<u>80,000</u>

SECTION II

Chapitre 1 - Plan bleu (première phase)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Conseiller GCS - statisticien	100 000	100 000
Assistants de recherche et autres	35 000	35 000
5 membres du GCS	110 000	110 000
Consultants et experts (voyages compris)	120 000	120 000
Secrétaire G-5	30 000	30 000
Assistance temporaire et heures supplémentaires	20 000	20 000
Traduction	30 000	30 000
Séminaires	15 000	15 000
Equipement répertorié	8 000	8 000
Equipement non répertorié	1 000	1 000
Entretien des locaux	1 000	1,000
Utilisation et entretien des machines de bureau	7 000	7 000
Documentation	3 000	3 000
-- Divers	20 000	20 000
	<hr/>	<hr/>
Total	500 000 <u>1/</u>	500 000 <u>1/</u>
	=====	=====

1/ Prévoir en outre 150 000 dollars par an pour les calculs dans le cadre de l'analyse de système et de la construction de scénarios et pour le traitement des données.

Chapitre 2 - Programme d'actions prioritaires y compris la réunion des points focaux du PAP en 1982	40,0 <u>1/</u>	30,0
Chapitre 3 - Gestion des ressources en eau: Etude du CAR/PAP sur le transport d'eau douce par la voie de mer	70,0	80,0
Chapitre 4 - Etablissements humains	90,0	100,0
Chapitre 5 - Sols	40,0	40,0
Chapitre 6 - Tourisme: Etude régionale de l'OMT et du CAR/PAP	50,0	100,0
Chapitre 7 - Aires spécialement protégés: Appui au Centre d'activités régionales de Tunis	125,0	200,0
	<hr/>	<hr/>
TOTAL GENERAL	3 318.5	3 593.8
	=====	=====

1/ Dépenses locales à acquitter par la Yougoslavie.

Budget 1982 - 1983 (Tableau récapitulatif)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Section I		
Chapitre 1: Coordination	1 005.1	713.8
2: Réunions	136.8	150.0
3: MED POL: surveillance continue et activités d'appui	750,0	900,0
4: MED POL: recherche	250,0	300,0
5: Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures	345,6	400,0
6: Formation et échange d'informations	16,0	80,0
	<hr/>	
Total partiel	2 503,5	2 543,8
Section II		
Chapitre I: Plan bleu	500,0	500,0
2: Programme d'actions prioritaires	40,0	30,0
3: Gestion des ressources en eau	70,0	80,0
4: Etablissements humains	90,0	100,0
5: Sols	40,0	40,0
6: Tourisme	50,0	100,0
7: Aires spécialement protégées: appui au Centre d'activités régionales	125,0	200,0
	<hr/>	
Total partiel	815,0	1 050,0
TOTAL GENERAL	3 318,5	3 593,8
	<hr/> <hr/> <hr/>	

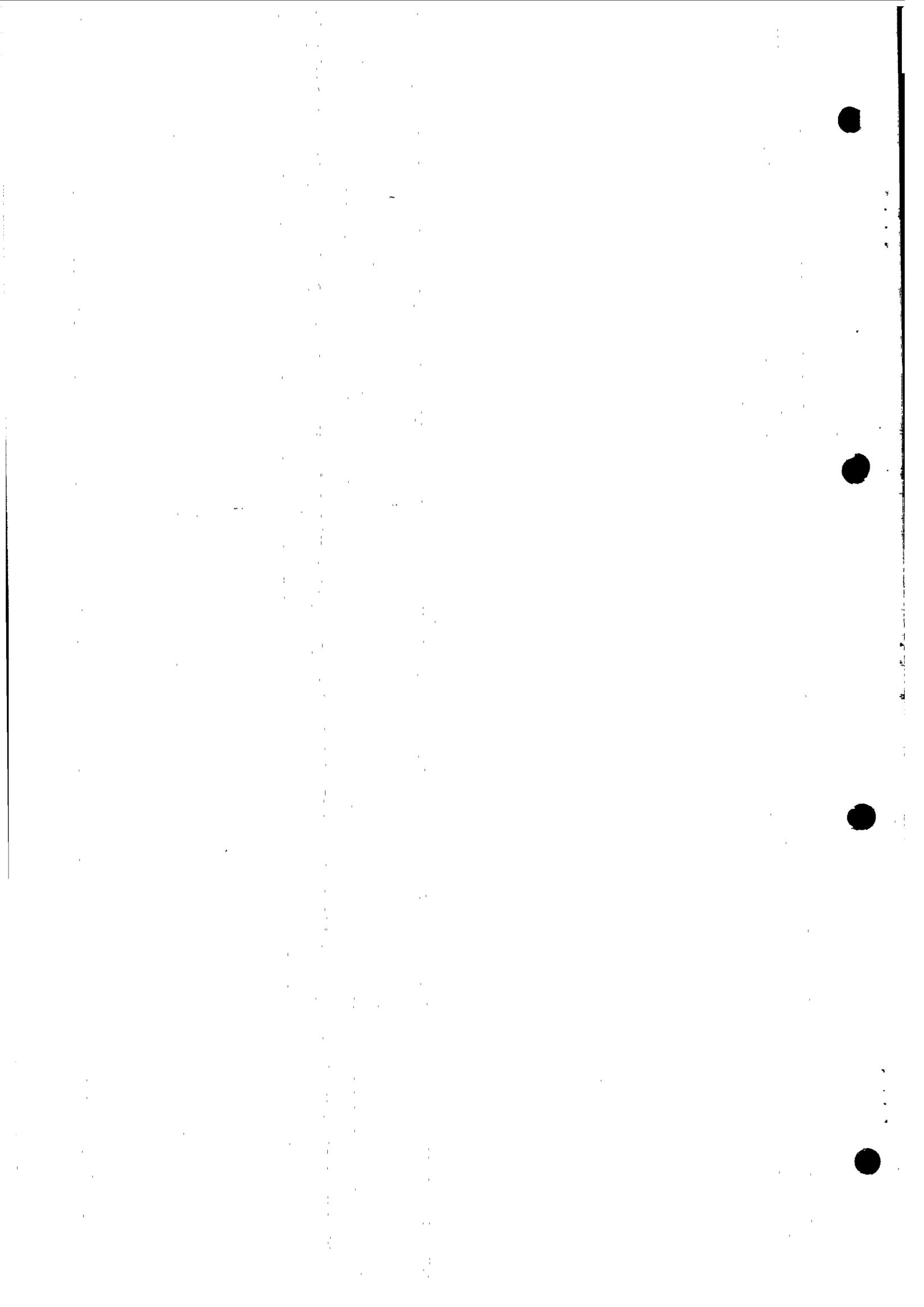
ANNEXE I

Prévisions budgétaires révisées des ressources du PAM

(en OGC \$ des E.U.)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
+ PNUÉ	100	100
+ Pays	2 115	2 500
- Déduction faite des versements différés	- 400	- 400
+ Pays, versements en retard	830	400
+ Communauté économique européenne	460	500
+ Pays hôte	450	450
+ Report en espèces	500	416
+ Engagements précédents	1 000	1 000
+ Intérêt	300	300
	<hr/>	<hr/>
Total partiel (ressources)	5 355	5 266
(-) Coûts des programmes	3 319	3 594
(-) Dépenses d'administration (sur les coûts des programmes, à l'exclusion de la contribution du PNUÉ et du pays hôte)	360	396
(-) Engagements pour l'année suivante	1 000	1 000
(-) 6 mois de salaires en 1984 <u>1/</u>	260	-
	<hr/>	<hr/>
Total partiel (coûts)	4 939	4 990
Montants disponibles (ou déficits)	416	276

1/ A engager sur les fonds de 1982, 30% en drachmes.
A déduire du budget de 1984.



ANNEXE II

Répartition des contributions pour 1982 et 1983

	<u>Pourcentage</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Albanie	0,08	1 692	2 000
Algérie	0,80	16 920	20 000
Chypre	0,08	1 692	2 000
Egypte	0,64	13 536	16 000
Espagne	12,24	258 876	306 000
France	46,48	983 052	1 162 000
Grèce	2,80	59 220	70 000
Israël	1,84	38 916	46 000
Italie	27,04	571 896	676 000
Liban	0,24	5 076	6 000
Libye	1,28	27 072	32 000
Malte	0,08	1 692	2 000
Maroc	0,40	8 460	10 000
Monaco	0,08	1 692	2 000
Syrie	0,16	3 384	4 000
Tunisie	0,16	3 384	4 000
Turquie	2,40	50 760	60 000
Yougoslavie	3,20	67 680	80 000
		<hr/>	<hr/>
Total pays	100,00	2 115 000	2 500 000
Communauté économique européenne		460 000	500 000
Pays hôte		450 000	450 000
		<hr/>	<hr/>
TOTAL		3 025 000	3 450 000
		=====	=====

